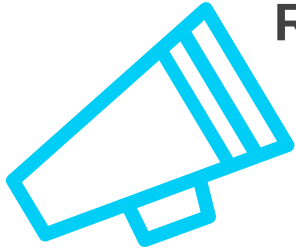


# ASSISES FRANCOPHONES DES MODES AMIABLES DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS



## REGARDS CROISÉS SUR LES MEILLEURES PRATIQUES



1ère édition organisée en partenariat  
avec le Barreau du Québec

**21 NOVEMBRE 2016**

Réunir des barreaux francophones pour partager leurs meilleures pratiques et jeter les bases d'une coopération internationale sont les ambitions de ces Assises sur les modes amiables de prévention et de règlement des différends. Les modes abordés seront principalement la négociation, la conciliation, la médiation, le droit collaboratif et la convention de procédure participative.

Dans le cadre de la justice collaborative, toute personne choisit avec l'assistance de son avocat le mode approprié en fonction de ses besoins, de ses intérêts et de ses moyens. Cette démarche induit un changement de culture, privilégiant une justice consensuelle et non plus simplement juridictionnelle.

Grâce à ces échanges, les professionnels entendent favoriser les modes amiables pour une justice apaisée et promouvoir des accords constructifs et positifs pour les justiciables.

## INFOS PRATIQUES

[www.barreaulyon.com](http://www.barreaulyon.com)

Université Lumière Lyon 2 - 18 quai C.Bernard 69007 Lyon - Grand Amphithéâtre

Professionnels des modes amiables : 60 € - Étudiants : 30 € - Valide 6 heures de formation avocats

- 9 H OUVERTURE DES ASSISES** par Madame Laurence JUNOD-FANGET, Bâtonnière de Lyon
- 9 H 15 ÉTAT DES LIEUX DES MODES AMIABLES EN FRANCE**  
- Madame Nathalie FRICERO, Professeure des universités - Université Nice - Sophia Antipolis
- 10 H APPROCHE ET SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES**  
- Madame Claudia P. PRÉMONT, Ad. E., Bâtonnière du Québec  
- Maître Thierry BÉRIAULT, avocat et médiateur agréé - Institut de médiation et d'arbitrage du Canada  
- L'honorable François ROLLAND, juge en chef retraité de la Cour supérieure du Québec et administrateur du Programme de remboursement volontaire en matière de contrats publics.
- 10 H 50 TÉMOIGNAGE FRANCO-QUÉBÉCOIS**  
- Madame Christiane FERAL-SCHUHL, ancien Bâtonnier de Paris, avocat - barreaux Paris et Québec  
- Maître Charlotte BUTRUILLE, avocat - barreau Paris
- 11 H 20 ÉCHANGES AVEC LA SALLE**
- 11 H 30 PRATIQUES JURIDICTIONNELLES & RÔLE DES AVOCATS**  
- Monsieur Bruno PIREYRE, Premier Président de la Cour d'Appel de Lyon  
- Monsieur Michel THOMAS, Président du Tribunal de Commerce de Lyon  
- Maître Claude DUVERNOY, ancien Bâtonnier et avocat - barreau Hauts de Seine  
- Maître Bertrand de BELVAL, avocat et président de la commission MARD - barreau Lyon
- 12 H 15 ÉCHANGES AVEC LA SALLE**
- 14 H ENGAGEMENT DES BARREAUX DE LYON ET PARIS EN FAVEUR DES MODES AMIABLES**  
- Madame Dominique ATTIAS, Vice-Bâtonnière de Paris  
- Madame Laurence JUNOD-FANGET, Bâtonnière de Lyon
- 14 H 30 PRATIQUES EUROPÉENNES : SUISSE, BELGIQUE**  
- Maître Hélène HALPERIN-KATZ, avocate et médiateur - barreaux Paris et Bruxelles  
- Maître Anne-Marie GERMANIER, avocate - barreau Lausanne  
- Maître Franck HEURTREY, avocat et président de la commission internationale - barreau Lyon
- 15 H 15 PAYS OHADA : LA SITUATION DES MODES AMIABLES ET LA PROBLÉMATIQUE AFRICAINE**  
- Maître Bérénger Yves MEUKE, avocat - barreau Cameroun
- 15 H 30 ÉCHANGES AVEC LA SALLE**
- 16 H SYNTHÈSE ET DÉCLARATION CONJOINTE DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGE DES BARREAUX FRANCOPHONES SUR LES MODES AMIABLES**
- 16 H 30 CLÔTURE DES ASSISES** par Madame Laurence JUNOD-FANGET, Bâtonnière du barreau de Lyon